

**LA POLITIQUE ETRANGERE  
DU CONGO-BRAZZAVILLE (1979-1991) :  
UN TISSU DE CONTRADICTIONS**

Par Berthin NZELOMONA

Le IIIe congrès extraordinaire du Parti Congolais du Travail (PCT), tenu du 26 au 31 mars 1979, après 10 ans d'échec<sup>1</sup> de la révolution marxiste avait la mission de redresser la situation économique chaotique et l'instabilité politique permanente du pays, notamment après l'assassinat de son président fondateur, le timonier de la révolution, Marien Ngouabi, le 18 mars 1977, dans sa résidence présidentielle située au sein même de l'état-major de l'armée. Mais, ce congrès accoucha d'une plateforme ambiguë, incapable de déboucher sur une politique cohérente. Dans ce travail, seront examinées, tour à tour, la timide et partielle réforme du programme du parti unique au pouvoir, les contradictions politiques internes et leurs incidences paralysantes sur la politique étrangère du pays.

**I. La réforme du programme du parti**

Le IIIe congrès fut qualifié d'extraordinaire parce qu'il s'est tenu en dehors de la périodicité statutaire des congrès

---

<sup>1</sup> C'est le bilan dressé par la célèbre conférence des entreprises organisée par le P.C.T. sous la direction du premier ministre Louis Sylvain Goma, afin d'établir le diagnostic de la situation économique du pays et de faire des propositions devant servir à l'élaboration des plans intermédiaires (1980, 1981) et quinquennal (1982-1986).

triennaux du parti. Mais, il le fut surtout par sa charge considérable de résorber la double crise : la crise du parti au pouvoir miné par des contradictions internes graves, qui se devait d'affirmer et de jouer son rôle dirigeant, et la crise socio-économique sans précédent se caractérisant par la montée jamais connue du chômage, la dégradation de la situation sociale et l'accumulation des arriérés de salaires des fonctionnaires, tout aussi inédites.

Il convient en effet d'insister sur le contexte social et politique pour comprendre les mesures ambiguës qui furent adoptées par ce congrès. En 10 ans de parti unique dirigeant, non seulement le marasme économique avait atteint des proportions inquiétantes, mais aussi, fait préoccupant, l'instabilité politique avait valu au pays deux Constitutions (de 1970 à 1977) et un Acte fondamental (soit une troisième Constitution de 1977 à 1979)<sup>2</sup>, ainsi que l'usurpation du pouvoir par l'armée, organisée en Comité Militaire du Parti (CMP), après l'assassinat du président du parti et chef de l'État Marien Ngouabi. Cette évolution atypique constituait une grave entorse aux règles, statuts et programme du parti. Elle représentait une flagrante violation de l'idéologie même du parti, injustifiée et incomprise par les militants, la base du parti et le peuple congolais. Le parti unique monopoleur était dans une véritable impasse.

Malheureusement, le Comité Préparatoire de ce congrès, dirigé par Denis Sassou Nguesso et Jean-Pierre Thystère Tchicaya, se limita à sanctionner et à déposer le CMP, le 5 février 1979, et se détourna des missions prioritaires fondamentales. Il se contenta de réhabiliter le parti dans ses prérogatives historiques de rôle dirigeant, sans penser à s'attaquer aux causes de cette dérive ni songer à

---

<sup>2</sup> Gabou, A., *Les Constitutions congolaises*, LGDJ, 1984, *Droit public congolais*, 1987.

épurer le parti des maux qui l'avaient miné. Sa préoccupation fut d'épargner les principaux dirigeants historiques, les caciques, de toute tentative de mise en cause et de récupérer l'appareil du parti et la nomenklatura, réunis, en tant qu'instruments précieux et expérimentés placés au service de la nouvelle direction du parti. Ce qui permettait de faire main basse sur le pouvoir. En vérité, ce congrès fut celui de la prise du pouvoir par Sassou Nguesso, qui a fait table rase de la rigueur idéologique et politique du parti. L'immortalisation forcée du président défunt (dont l'assassinat n'est toujours pas élucidé malgré un simulacre de procès organisé par le CMP en 1978, confié au juge Asémékang et au procureur Jacques Okoko, ayant fait plusieurs condamnés à mort)<sup>3</sup> et la résolution de poursuivre son œuvre, qui fut un échec (à corriger au regard des décisions même du congrès), visait le même dessein stratégique de régner sans conteste<sup>4</sup>. Etant donné que Sassou Nguesso était à l'origine de la création du CMP<sup>5</sup>, d'après Thystère Tchicaya<sup>6</sup> et Théophile Obenga<sup>7</sup>, lui qui fut l'ancien protégé de Marien Ngouabi en tant que ministre de la Défense, membre de l'État-major spécial révolutionnaire et responsable des organisations de masses du parti, il est permis d'émettre la thèse d'un double coup

---

<sup>3</sup> Moudileno-Massengo, A., *Le procès de Brazzaville, le réquisitoire*, Strasbourg, 1983, Mweté n° spécial, 1977.

<sup>4</sup> Lire : Mabounda, M., *Le parti unique au Congo*, Thèse, université d'Amiens, 1980 ; Oboba, G., *Philosophie politique et socialisme scientifique en République populaire du Congo*, Thèse, Paris X, 1989 ; Maléla A., *Transition au socialisme au Congo*, Thèse, Paris X, 1985 ; Kissita A., Congo, *Trois décennies pour une démocratie introuvable*, Ed. CEB, 1993.

<sup>5</sup> L'Acte n°005 du Comité Central du PCT déléguant pleins pouvoirs au CMP a été signé par Denis Sassou Nguesso.

<sup>6</sup> Tchicaya, T., *Itinéraire d'un Africain vers la démocratie*, Ed. Tricorne, 1992, p. 71.

<sup>7</sup> Obenga, Th., *L'histoire sanglante du Congo-Brazzaville : 1959-1997*, p. 140-146.

d'État en 1977 et en 1979. Le premier étant la prise du pouvoir par l'élimination physique de l'incontournable président fondateur du parti et chef de l'État à son domicile, et le deuxième, que le spécialiste yougoslave Stévovitch qualifie de « putsch de cours »<sup>8</sup>, consistait à dépouiller le CMP, institution fantoche, mystérieuse et incompatible avec tous les textes fondateurs du parti et de l'État, qui n'aura servi qu'à masquer le premier coup d'État<sup>9</sup>. En fin de compte, Sassou Nguesso fut le véritable gagnant de ce cataclysme politique de la mort du président en 1977 et de la réhabilitation du parti en 1979.

Ainsi, cette réhabilitation a eu comme corollaire inéluctable la reconduction pure et simple du programme politique du parti adopté au II<sup>e</sup> congrès de 1972, comme si rien de grave ne s'était passé de 1972 à 1979 au plan politique, idéologique et éthique. La seule innovation substantielle du programme ne toucha que le volet économique. De toute façon, la nouvelle direction avait absolument besoin de cette unité de façade (puisqu'elle a réhabilité les ennemis de Marien Ngouabi, soient-ils réactionnaires, renégats ou gauchistes<sup>10</sup> comme ceux du M22 à l'initiative d'une rébellion armée sanglante en 1972.) pour s'imposer, brouiller les clivages et donner l'illusion d'avoir créé une œuvre originale de rassemblement salutaire pour le parti et le pays.

---

<sup>8</sup> Stévovitch, M., « La nouvelle politique économique de la République populaire du Congo », in *Revue de politique internationale*, novembre 1984.

<sup>9</sup> Owona, J., « La République populaire du Congo après l'assassinat de Ngouabi », *Le mois en Afrique*, 1978.

<sup>10</sup> Sauf les plus charismatiques et les plus « dangereux » comme Pascal Lissouba qui sera autorisé à s'exiler.

Par contre la réforme économique paraissait indispensable au regard de la situation du pays<sup>11</sup>. Une dette extérieure de plus de 11 milliards, des besoins financiers de plus de 360 milliards pour redresser les entreprises d'État déficitaires, une agriculture archaïque et surtout en déclin, plusieurs mois d'arriérés de salaires des fonctionnaires, un bilan en demi-teinte de la coopération « prioritaire » avec l'URSS, etc. Les dirigeants se devaient d'innover dans le domaine économique, ne pouvant continuer de nier l'évidence, ni laisser que la vulgate marxiste accroisse la dérive. C'est pourquoi, le congrès décida d'opérer une ouverture économique tous azimuts. Mais cette réforme ne fut qu'une simple allégeance au libéralisme, à l'impérialisme français en particulier, sans le moindre souci d'originalité ou de recherche de solution médiane entre l'étatisation à la soviétique ayant échoué et le bradage des richesses à l'Occident avec la vassalisation de l'État et la perte de souveraineté qu'elle comporte.

Contrairement au congrès de 1972, celui de 1979 ne faisait plus de l'Occident « l'ennemi principal de la révolution »<sup>12</sup>, désormais sollicité et courtisé comme créancier providentiel pour apporter les capitaux nécessaires à la relance économique. Le parti concédait même des domaines économiques importants, voire stratégiques que l'État ne pouvait prendre en charge, faute de moyens, de cadres et de technologies appropriés.

---

<sup>11</sup> Voir à ce sujet le point de la situation fait par *Marchés tropicaux et méditerranéens*, juillet 1982, p. 1766, *Ediafric* 1983, p. 18 ; Rapport final du IIIe congrès in *Etumba* de mars 1979.

<sup>12</sup> Lire « L'an X du PCT » in *Etumba* du 31 décembre 1979, p. 22-23 ; Goma Foutou, C., « La formation socio-économique de la République populaire du Congo », in *Sciences sociales*, n°3 juillet-septembre 1985, p. 18-19.

La nouvelle orientation économique constituait en soi un changement décisif. D'abord parce qu'elle consacrait l'échec du parti et le désaveu de la coopération « prioritaire » avec l'URSS ; ensuite parce qu'elle mettait un terme, dans les faits, à la lutte contre l'impérialisme économique occidental. De ce fait, la révision du programme avait ôté à la révolution sa véritable raison d'être. Le plus surprenant justement est la capitulation pure et simple devant l'impérialisme soviétique et français par la cession de tous les leviers importants de la souveraineté nationale et des richesses du pays avec la seule contrepartie dérisoire et aléatoire de la pérennité du régime défaillant en place.

Il convient aussi de noter la mise en question de la politique de non-alignement socialiste conduite depuis 1969, qui se caractérisait par un soutien inconditionnel à la thèse de Fidel Castro de « l'alliance naturelle » des pays non-alignés avec les pays socialistes. Cette mise en question a été formulée clairement par le nouveau président du parti et chef de l'État Denis Sassou Nguesso, à la VIe Conférence des non-alignés de la Havane en 1979. Dorénavant, le Congo entendait harmoniser ses positions avec les principes et les objectifs authentiques du non-alignement de Belgrade en 1961 et avec « la stratégie d'autonomie collective et cadre de négociation » adoptée par le groupe des « 77 »<sup>13</sup> à Arusha en Tanzanie en février 1979. Ce fut là aussi une volonté de mettre fin à l'alignement politique sur l'URSS et les pays socialistes. Mais dans la réalité, ces déclarations ne furent jamais validées par la pratique. La distorsion est flagrante entre le discours et les faits.

---

<sup>13</sup> Au départ un groupe de 77 pays du Tiers-Monde qui réclamaient un Nouvel Ordre Economique International (NOIE) et qui aujourd'hui sont plus de 130.

## II. Les contradictions internes

Le maintien du marxisme comme doctrine d'État avec les obligations constitutionnelles et statutaires que cela comporte, entrainait manifestement en conflit, non seulement avec la volonté de retour à une politique indépendante affirmée à la Havane, mais aussi avec l'intégration de l'impérialisme occidental au processus de redressement économique. Ces orientations contradictoires n'étaient pas fortuites. Des « lobbies » politiques puissants les soutenaient. La cohabitation des antagonismes et des antagonistes intérieurs n'allait pas tarder à faire éclater l'unité de façade de la nouvelle direction au III<sup>e</sup> congrès ordinaire de 1984<sup>14</sup>. Les caciques comme Thystère Tchicaya et Claude Ernest Ndalla en feront les frais. Accusés de terrorisme, ils furent jugés et jetés en prison sans ménagement. Quant à Yhombi-Opango, éphémère président du CMP d'avril 1977 à février 1979, il fut incarcéré pendant près de 10 ans sans jugement, puis dédommagé par Sassou Nguesso à hauteur de 3 milliards de FCFA pour préjudices subis et détention illégale<sup>15</sup>.

Il n'est pas facile de définir les contours exacts des tendances en présence, mais il est certain que le comité central fut l'arène d'affrontements ouverts ou larvés entre radicaux et modérés. Dans le premier groupe se positionnaient les doyens du parti, les responsables de multiples organisations révolutionnaires, les apparatchiks, les courtisans et tous les compagnons de route du timonier. Tantôt par conviction, tantôt par opportunisme, tantôt encore par tribalisme ou

---

<sup>14</sup> Owona, J., *op. cit.* ; Moudileno Massengo A., *Le procès de Brazzaville, le réquisitoire*, Strasbourg, 1983. Voir aussi le n° spécial du journal *Mweti* de 1997.

<sup>15</sup> Lire à ce sujet l'article de James Tshiatshimo intitulé « Le Congo, les dérapages totalitaires », in *La voix des sans voix*, avril-juin 1997.

népotisme, ceux-ci restaient liés au sort du parti, et donc militaient pour la poursuite de la ligne orthodoxe contre la rénovation du parti.

La deuxième tendance était constituée par la nouvelle génération d'intellectuels attirés plutôt par les allées du pouvoir alléchantes. Plus ou moins réalistes, ils s'appuyaient sur le bilan désastreux du parti pour récuser le radicalisme du programme du IIe congrès de 1972. Ils furent à l'origine de l'ouverture économique. Il faut certainement y ajouter l'influence des cadres de l'Administration, hostiles à leur inféodation au parti, ainsi que l'appui de nombreux aigris du PCT devenus revanchards.

Dans cette lutte, le nouveau chef du parti et chef de l'État Denis Sassou Nguesso adopta une attitude équilibrée. D'un côté il céda aux exigences des radicaux en matière d'organisation du parti et de politique étrangère, de l'autre il harmonisa sa politique économique avec les thèses des modérés. L'aile radicale fut à l'origine de la motion surprenante et hystérique<sup>16</sup> de l'adhésion du Congo au COMECON<sup>17</sup> et du traité d'amitié et de coopération avec l'URSS de 1981, qui fut une alliance politico-militaire sournoise. Elle s'illustra aussi par le soutien à l'invasion soviétique de l'Afghanistan et à l'agression soviéto-vietnamienne contre le Kampuchéa. Pierre Nzé et Ndinga Oba furent les deux ministres des Affaires étrangères chargés de porter ce message contraire à la morale internationale dans les tribunes extérieures<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Adoptée par acclamation et debout par les congressistes.

<sup>17</sup> COMECON ou CAEM (Communauté Economique d'Assistance Mutuelle) créée par l'URSS en 1949 et qui regroupait les pays socialistes. Il a disparu en 1991.

<sup>18</sup> Cf. les déclarations de Pierre Nzé devant l'Assemblée Générale de l'ONU de 1980 dans l'organe du PCUS de l'Union soviétique, *La Pravda* du 18 novembre 1981 et dans *Etumba* n°539 du 26 juillet 1980.

Quant aux modérés, ils s'employèrent à crédibiliser la nouvelle orientation économique auprès des partenaires occidentaux en incitant l'État à supprimer les dogmes qui empêchaient la réactivation de la coopération. Leur action aura effectivement permis des investissements massifs et diversifiés. L'aplanissement des contradictions avec la France avait, par exemple, permis la visite du président français, François Mitterrand, à Brazzaville en 1982. Elf, première entreprise française, obtint alors une position dominante au Congo avec une mainmise totale sur l'État, jusqu'à assurer le paiement des salaires des fonctionnaires sur du pétrole gagé, c'est-à-dire non extrait se trouvant encore dans les fonds marins. En cela, cette option révèle une incroyable et déconcertante naïveté de la part du jeune président Sassou Nguesso, qui connaîtra quelques années plus tard, à partir de 1984, un échec encore plus retentissant que ceux de Fulbert Youlou en 1963 et de Marien Ngouabi en 1977. Le parti sortira de cette décennie totalement démoli et décrédibilisé et l'économie du pays exsangue<sup>19</sup>.

Les contradictions internes ont ainsi approfondi la double tutelle : affirmation de l'emprise politique soviétique et accélération de la mainmise économique française. Précédemment, cette double tutelle était considérée comme une anomalie que le parti entendait enrayer par l'éradication de la domination économique française. Mais cette fois, le III<sup>e</sup> congrès chercha simplement à s'en accommoder.

Cette politique inconfortable, non basée sur des principes cohérents, clairement définis, laissait bien présager de possibles flottements et errements, car il n'était pas évident, pendant la recrudescence de la tension internationale<sup>20</sup>

<sup>19</sup> Lire son aveu ou sa confession dans son livre *Le fleuve, le manguier et la souris*, Ed. Lattès, 1997.

<sup>20</sup> Caractérisée par l'invasion soviétique de l'Afghanistan, la révolution islamique en Iran, l'invasion américaine de la Grenade, la crise des

de 1979 à 1985, de réussir durablement à faire vivre les antagonismes et les antagonistes extérieurs. Le risque réel était de voir le Congo devenir victime de ses propres choix ambigus et des impérialismes de l'Est et de l'Ouest.

### **III. Un dualisme idéologique paralysant**

Le marxisme a été ainsi longtemps en compétition larvée avec la doctrine de l'autonomie collective à laquelle une fraction assez importante de la direction du parti était favorable. Tant bien que mal, cette nouvelle théorie élaborée au sein de la CNUCED<sup>21</sup>, mais dont les prémisses remontent aux conférences de Bandung (1955) et de Belgrade (1961) cessait d'être « un simple slogan servant d'auto-consolation » pour trouver, certes timidement et sans succès notables, un début d'application concrète.

La cohabitation de ces deux doctrines, qui s'excluent mutuellement, illustre d'une certaine façon la confusion idéologique qui régnait au sommet de l'État. Dans les textes issus du congrès, le marxisme avait la prééminence, mais dans les discours officiels, le chef de l'État et les opérateurs économiques faisaient référence, de façon assez récurrente, à l'économie « auto-centrée » et « auto-dynamique » et à « l'intégration régionale et inter-régionale » qui, par ses principes, est radicalement différente de l'intégration socialiste.

L'absence de clarté idéologique et la confusion terminologique qui en découlait rendaient parfois perplexes les militants et ne facilitaient pas l'application de certaines

---

euromissiles en Europe, le boycott des jeux olympiques de Moscou en 1980, etc.

<sup>21</sup> Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement créé en 1964 pour établir un dialogue économique entre les pays du Nord et du Sud. Elle a lieu habituellement tous les 4 ans.

mesures, notamment en matière d'éducation politique assurée par les écoles du parti, de la jeunesse du parti et du syndicat unique. Car, selon que l'on était marxiste ou partisan du développement endogène, la nature de la domination impérialiste et des voies et moyens de la lutte, ainsi que sa finalité étaient envisagées de manière systématiquement opposée.

La ligne officielle du comité central du parti continuait de présenter le clivage idéologique Est-Ouest comme la ligne de partage des forces dans le monde, et situait l'origine de l'exploitation du tiers-monde au niveau du système capitaliste mondial, générateur de l'ancien et du nouveau colonialisme. En conséquence, le Congo devait se considérer « objectivement » en alliance « naturelle » avec le bloc socialiste, et en antagonisme avec les puissances capitalistes occidentales et leurs « satellites » du tiers-monde.

Pour concrétiser cette politique, le comité central misait sur la solidarité internationaliste reposant sur l'unité de l'ensemble des forces anti-impérialistes à l'échelle de la planète. Concrètement, le rôle primordial revenait au camp socialiste avec l'URSS en tête, dont les potentialités politiques, économiques et surtout militaires constituaient le gage du succès de la révolution congolaise et le salut de la lutte anti-impérialiste du tiers-monde. Non seulement on estimait le « socialisme réel » capable d'apporter aux expériences révolutionnaires du tiers-monde un soutien de classe, prolétarien, donc désintéressé et indéfectible, mais aussi on le croyait en mesure de les protéger militairement contre la réaction internationale. C'est dans ce cadre de réflexion méthodologique et politique que l'étape de la lutte des années 70 et 80 fut pompeusement déclarée celle de « la lutte nationale démocratique et populaire ».

Cette stratégie politique qui n'est qu'une navrante et irritante répétition des généralités notoires du catéchisme marxiste tentait d'occulter l'existence de l'impérialisme soviétique, au moment même où celui-ci ne faisait pourtant plus l'objet de doute au Congo et dans le monde. De nombreux travaux d'universitaires et de chercheurs congolais en font la démonstration<sup>22</sup>. Loin de résulter d'un aveuglement idéologique, cette « orthodoxie » situationniste visait à faire un usage instrumental du marxisme, et répondait à la stratégie interne d'une habile manœuvre politique pour conserver et pérenniser le pouvoir.

Cette pratique accrédite bien la thèse de la récupération et de la domestication du marxisme à des fins partisans. C'est ainsi que fut prodigieusement gâchée l'occasion historique offerte par le III<sup>e</sup> congrès de redresser le pays.

Contrairement à l'aile marxiste, pour atteindre les mêmes objectifs d'indépendance et de développement économique, d'autosuffisance alimentaire et de maîtrise des potentialités humaines et matérielles du pays, les partisans de l'approche « auto-centrée » et « auto-dynamique » rejetaient les principes et les recommandations du marxisme. Ils récusèrent avec une égale vigueur la logique de domination du capitalisme et du socialisme. L'effort de réflexion intellectuelle était porté prioritairement vers la promotion de nouvelles idées susceptibles de favoriser le développement endogène et la solidarité Sud-Sud. Ce qui constitue l'antithèse des postulats capitalistes et communistes. Cette approche de l'autonomie collective au sein du tiers-monde impliquait des tâches précises sur le plan national et collectif.

---

<sup>22</sup> Le plus instructif est le mémoire de DEA de Nganga D., *La coopération soviéto-congolaise*, Paris-I, 1978.

Au plan national, le principe fondamental consistait à compter d'abord sur ses propres forces. Cela supposait de planifier les besoins et de mobiliser les possibilités de l'économie dans le but d'accroître la capacité de production, en fonction des priorités internes et des besoins endogènes du pays rationnellement et démocratiquement définies.

Au plan collectif, l'objectif était de rendre effectives la solidarité et l'intégration inter-régionales. Il était nécessaire d'adopter des politiques efficaces et concertées et de poursuivre inlassablement les efforts visant à resserrer la coopération technique et économique. Dans ce domaine, on espérait mettre en œuvre un nouvel ordre économique « auto-centré », à travers une large et étroite coopération horizontale. L'intégration était destinée à accroître le poids économique du tiers-monde et sa capacité de négociation vis-à-vis des pays du Nord.

A vrai dire, la théorie du développement national endogène qui correspondait mieux aux intérêts du Congo avait peu de chance de réussir, puisque initiée dans un contexte intérieur et extérieur hostile. L'obstacle majeur était constitué par la double tutelle qui faisait du Congo la proie des hantises soviétique et française. Le risque d'échec était donc prévisible et surmontable. Mais le président Sassou Nguesso se préoccupa beaucoup plus de son maintien au pouvoir que d'une véritable thérapeutique pour sortir le pays de la banqueroute. Ce choix impertinent condamnait davantage un pays déjà en faillite. C'est pourquoi, il n'est point excessif d'affirmer que le IIIe congrès ne fut qu'un des multiples exemples illustrant les gâchis dont est émaillé le règne du PCT. Son président depuis 23 ans, Sassou Nguesso, s'est révélé très en deçà des enjeux et défis cruciaux du Congo. Sa responsabilité est lourde tout comme celle de son

éphémère successeur. Les années 90 et 2000 en portent des lourds et durables stigmates.

#### **IV. Les contradictions extérieures**

La contradiction majeure introduite par la double tutelle comporte elle-même plusieurs niveaux de contradictions qu'il convient d'analyser successivement.

##### **A. Les contradictions avec l'Union soviétique**

Après le congrès, le Congo concrétisa son orientation pro-soviétique. Il apporta son appui aux agressions communistes pendant que, dans le même temps, il dénonçait la présence des bases militaires et les agressions occidentales dans le tiers-monde, notamment la présence militaire de la France au Tchad, celle des États-Unis à la Grenade et l'aide à l'UNITA<sup>23</sup> de Savimbi en Angola. A l'OUA<sup>24</sup> et à l'ONU, les votes du Congo étaient toujours favorables à l'Union soviétique. Le président Sassou Nguesso accepta même le traité d'amitié et de coopération de 1981 qui renforçait l'influence soviétique dans la région et institutionnalisait sa présence politico-militaire, synonyme de parapluie militaire soviétique sur le Congo<sup>25</sup>.

Mais, ces concessions importantes à motivations plutôt idéologiques et stratégiques n'ont jamais été accompagnées d'une aide soviétique conséquente. Cela soulève quelques questions majeures. Le redéploiement économique occidental n'était-il pas de nature à décourager l'aide soviétique accrue ?

---

<sup>23</sup> Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola

<sup>24</sup> Organisation de l'Unité Africaine créée en 1963.

<sup>25</sup> Sur ce traité, lire l'article très instructif de Tchivounda et Boumakani, « le traité d'amitié et de coopération entre le Congo et l'URSS », in *Journal du droit international* de mars 1982. Lire aussi Droit public congolais, Economica, 1987, *Afrique contemporaine* de juillet-août 1981.

La nouvelle percée occidentale au Congo était-elle dépourvue de motivations politiques, et ne pouvait-elle pas avoir des incidences sur l'accomplissement de l'hégémonie soviétique sur le Congo ?

Pourtant l'URSS et la France semblaient parfaitement s'être accommodées du statu-quo permettant de se partager les sphères de domination sans avoir à s'affronter. L'une et l'autre puissance excluait toute politique offensive, se cloisonnant dans les limites de la « politique de maintenance », permettant d'assouvir leurs intérêts fondamentaux. Ce réalisme des grandes puissances a conduit à la totale anesthésie de l'initiative diplomatique du pouvoir congolais.

Avec l'URSS de nouveaux accords de coopération furent signés et de multiples voyages officiels accomplis. Mais la coopération ne s'en trouva jamais propulsée<sup>26</sup>. D'ailleurs, le président Sassou Nguesso a fini par dénoncer les insuffisances de la coopération avec les pays de l'Est dans son rapport au IIIe congrès ordinaire de 1984<sup>27</sup>.

Plusieurs raisons sont susceptibles d'expliquer les choix politiques des dirigeants congolais. La situation géopolitique complexe dans la région paraît constituer le mobile décisif. Celle-ci se caractérisait par la poursuite des guerres d'Angola et du Tchad, la tentative de l'Afrique du Sud de déplacer la ligne de front vers le Nord et les troubles politico-militaires au Zaïre. Vraisemblablement, les risques de déstabilisation du pays ont incité à l'alliance politique et à la protection militaire du Kremlin. On peut aussi invoquer la solidarité avec l'Angola que le Congo a contribué à rendre

---

<sup>26</sup> Ganga, D., *op.cit.*

<sup>27</sup> *République populaire du Congo : IIIe congrès ordinaire du PCT*, Ed. du Comité Central, Brazzaville, 1984, p. 230.

indépendant sous la direction du MPLA<sup>28</sup> avec l'aide soviétique et cubaine. Tout désengagement précoce du même parti aurait été incompréhensible. Dans le même ordre, la présence militaire soviéto-cubaine depuis 1965, renforcée lors des événements d'Angola, semblait condamner le Congo à ne rechercher la protection politico-diplomatique qu'à Moscou.

Considérée ainsi, l'alliance politique aura permis de préserver le régime et l'intégrité du Congo. Mais il est aussi permis de s'interroger, sinon de contester la véracité de cette menace<sup>29</sup>. Ce choix qui a sacrifié le développement basé sur l'expérimentation d'une politique indépendante et crédible n'a pas eu de contrepartie économique. L'aboutissement a été l'aggravation de la crise à partir de 1984 et la présence du Congo sur la liste des pays candidats à la mendicité internationale.

## **B. Les contradictions avec la France**

Le III<sup>e</sup> congrès du parti n'a entrepris aucune réforme politique susceptible de décrier rapidement les relations politiques des deux pays. Les principales divergences politiques ont persisté même après l'avènement des socialistes au pouvoir en France en 1981. L'alliance politique du Congo avec l'URSS et la présence de la France au sein de l'OTAN, ainsi que son soutien aux États-Unis dans la crise des euromissiles montrent les positionnements politiques divergents des deux pays sur la scène internationale.

Comme adversaire idéologique et politique, le Congo dénonce le néo-colonialisme français, exige le démantèlement de ses bases militaires en Afrique, facilite l'expansion

---

<sup>28</sup> Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola au pouvoir depuis l'indépendance de ce pays en 1975.

<sup>29</sup> Joseph Owona semblait accorder une crédibilité excessive à cette menace, in *Le mois en Afrique* n°235 d'août-septembre 1985.

communiste et vote le retrait des troupes étrangères (françaises comprises) du Tchad. Mais dans le domaine économique, l'attitude du Congo tend à faire de la France son principal allié, son pourvoyeur d'aide financière pour redresser la situation du pays. Ce paradoxe fut maintenu jusqu'à la chute de l'Empire soviétique. Les faits ont montré qu'une telle politique avait peu de chance de réussir, car la France obéissait aux impératifs liés à ses intérêts et visées stratégiques propres, souvent contraires à ceux du Congo. C'est pourquoi, il convient d'être prudent dans l'appréciation de l'intense activité qui s'est développée entre les deux pays à partir de 1980 ou de la présence de Sassou Nguesso à la tête de l'OUA, qui n'a rien apporté de substantiel à l'économie congolaise, outre la gesticulation diplomatique du président et le tintamarre médiatique des services de propagande du parti unique.

Tout porte à croire que l'attitude de la France répondait à la nécessité de consolider et d'étendre son influence limitée jusque-là, principalement, à l'économie et la culture. En décidant de réactiver la coopération, elle était convaincue de s'imposer durablement, voire de supplanter l'URSS à terme. Ce ne sont pas ces déclarations de François Mitterrand faites à Brazzaville en 1982 qui vont convaincre du contraire : « je ne suis pas venu aligner les non-alignés, je ne me sens ici en compétition avec personne. Les États africains ont besoin de s'adresser un peu partout pour leur développement. Nous ne serions d'ailleurs pas en mesure de faire face seul à leur demande. »<sup>30</sup>

Ainsi, les chiffres importants sur la coopération bilatérale ne doivent pas créer d'illusions. Encore moins ces propos flatteurs du président français aux Congolais : « le plan

---

<sup>30</sup> Allocution de F. Mitterrand à Brazzaville, in *Etumba* n°666, octobre 1982.

quinquennal congolais 1982-1986 est un cadre adéquat pour des actions communes (...). Lorsque le Congo fait appel à nous, nous répondons favorablement.»<sup>31</sup> En réalité, le redressement du Congo était loin d'être la préoccupation du gouvernement français.

La France a certes massivement fourni et acheté au Congo, mais cette coopération ordinaire Nord-Sud, ne pouvait efficacement contribuer à résorber les problèmes structurels de l'économie congolaise, ni d'ailleurs à une véritable relance de son économie. Dès que les prix des produits de base et du baril de pétrole ont chuté, la faillite est venue dissiper les illusions créées par la manne pétrolière.

Misant sur l'ouverture économique tous azimuts, le gouvernement congolais avait mis en œuvre trois plans pour sortir de la crise : le plan complémentaire (1980), le plan transitoire (1981) et le plan quinquennal (1982-1986). Pour obtenir les financements extérieurs nécessaires à la réalisation des plans de développement, le Congo misait sur son atout principal : le pétrole. Sur 110 milliards de francs représentant l'ensemble des investissements planifiés, les investissements du secteur pétrolier devaient s'élever au moins de 500 à 600 millions de francs. Le reste serait obtenu grâce à l'effort de gestion économique rigoureuse d'une part, et d'autre part, à la participation des partenaires étrangers qu'on voulait de plus en plus nombreux. Ceux-ci devaient contribuer au succès du plan par des prêts, sur des fonds de sociétés d'économie mixte<sup>32</sup>.

Quand on sait que le secteur pétrolier est dominé par la compagnie française Elf Aquitaine et la compagnie italienne

---

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ministère du Plan : financement et équilibre macro-économique*, p. 1, 2, 3.

Agip, on comprend aisément la part importante de la contribution française dans la réussite du plan. Cette sollicitation devait nécessairement accroître son poids dans l'économie congolaise. En effet, le pétrole exploité par la France assurait déjà en 1983, 39 % du PIB, 90 % des exportations et 2/3 des recettes de l'État<sup>33</sup>. La France était non seulement la première importatrice du pétrole congolais, mais elle occupait aussi la première place parmi les fournisseurs d'aide au Congo. Celle-ci s'élevait à plus de la moitié de la valeur des aides étrangères<sup>34</sup>. Dans la période de forte croissance économique de 1979 à 1983, la part du marché de la France au Congo n'avait cessé de croître, passant de 58 % en 1979 à 70 % en 1983, avec un pic de 73 % en 1981<sup>35</sup>.

Ainsi, la manne pétrolière avait momentanément créé l'illusion et permis de payer les salaires des fonctionnaires. On peut citer en exemple l'augmentation du PNB par habitant qui était devenu l'un des plus élevés d'Afrique sub-saharienne atteignant 710 dollars en 1980<sup>36</sup>. Mais le fait de miser exclusivement sur les recettes pétrolières, à l'instar du plan triennal 1973-1975, a été fatal au Congo<sup>37</sup>. L'ouverture économique n'a pas provoqué une diversification des investissements comme l'espéraient la direction du PCT et le ministre du Plan Pierre Moussa. De plus, la corruption, la concussion, le népotisme et la gabegie ont plombé les recettes

---

<sup>33</sup> République populaire du Congo, *op. cit.*

<sup>34</sup> Le Monde du 11 octobre 1982

<sup>35</sup> Cazès, J., *L'aide française au tiers-monde*, mars 1987, p. 23-36.

<sup>36</sup> *Etumba* de septembre 1983

<sup>37</sup> Lire Dandila, J., *Le Congo et le droit de la mer : l'exploitation des ressources pétrolières et halieutiques*, Thèse, Paris-X, 1992 ; « L'exploitation des ressources pétrolières en Afrique : le cas du pétrole congolais de 1960 à 1993 », in *Recherches africaines* n°2, Nouvelles Perspectives Editions, 1997. Lire aussi l'article de Raymond Césaire, ancien ambassadeur de France au Congo « Mythes et réalités du pétrole », in *Géopolitique* n°63, 1998.

fiscales et ruiné l'espoir de gestion saine des finances. La France a donc pu assouvir ses intérêts mais le Congo s'est enfoncé davantage dans la crise.

Ceci nous amène à nous accorder avec Dimitri Lavroff pour dire que le véritable enjeu de la coopération française au Congo et en Afrique n'est pas tant chacun de ces marchés pris individuellement, mais lorsqu'ils sont considérés dans leurs ensembles régionaux<sup>38</sup>.

C'est justement à ce niveau régional que les États africains devraient prendre des mesures pour résoudre le problème de la dépendance économique en posant les pépinières des futures économies nationales, endogènes et intégrées.

S'agissant du Congo, la France s'était dotée, pour très longtemps, des moyens solides pour continuer à peser lourdement et durablement sur son destin<sup>39</sup>. Après Fulbert Youlou (1960-1963)<sup>40</sup>, Sassou Nguesso est le deuxième président à laisser le « loup » entrer et ravager la bergerie, moyennant sa pérennité au pouvoir<sup>41</sup>. A partir de 1991, avec l'implosion de l'URSS, la France a étendu sa tutelle dans les

---

<sup>38</sup> Lavroff, D., « L'Afrique – enjeu des relations internationales », *Encyclopédie Universalis*, 1985, Vol. I, p. 936.

<sup>39</sup> Nsafou, G., *Coopération et développement : le cas des relations franco-africaines*, Thèse, Paris-VII, 1989.

<sup>40</sup> Woungly-Massaga, *La révolution au Congo*, Maspero, 1972 ; Nzélonoma, B., *Le Congo et le non-alignement*, Thèse, Université Paris I, 1992.

<sup>41</sup> Glaser, J. F., et Stephen, S., *L'Afrique sans les Africains: le rêve du blanc du continent noir*, Ed. Stock, 1998 ; *Ces messieurs Afrique : des réseaux aux lobbies*, Calmann-Lévy, 1997 ; Verschave, F.-X., *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998 ; *Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Les Arènes, 2000 ; *Noir procès. Offense à chefs d'État*, Les Arènes, 2001 ; *Noir Chirac. Secret et impunité*, Les Arènes, 2002.

domaines politiques et militaires. L'objectif ainsi visé pendant la guerre froide est largement atteint. Le Congo « égaré » est pour longtemps rentré au bercail de la Françafrique.

### **C. Les contradictions avec la Chine**

Deux facteurs importants pouvaient laisser penser que la Chine ferait une percée politique au Congo après le III<sup>e</sup> congrès : sa coopération généreuse et fructueuse bien appréciée par les populations et le changement radical de sa politique face aux pays non-alignés. En effet, la Chine avait fait un retour remarqué à la coexistence pacifique et apportait un soutien agissant à la coopération Sud-Sud face aux grandes puissances. Mais ces changements n'ont pas suffi à améliorer les relations politiques et économiques des deux pays, l'emprise politique de Moscou et la domination économique de Paris étant trop fortes et handicapantes.

Une tentative de resserrer les liens fut entreprise lors du séjour à Brazzaville du 4 au 5 janvier 1983 de Zhao Ziyang, premier ministre chinois. Ce dernier manifestait le désir « de porter à un échelon supérieur la coopération bilatérale et d'explorer les voies nouvelles pour la rendre plus efficace et plus rentable. »<sup>42</sup> Telle était aussi la volonté du président congolais qui rendait hommage à « la coopération et à l'amitié sincère de la Chine, dont le caractère exemplaire pouvait servir d'exemple de solidarité au sein du tiers-monde. »<sup>43</sup>

Mais, la coopération Sud-Sud n'était qu'un vague slogan sans réel effet sur les relations bilatérales. Pour la Chine, la coopération Sud-Sud était d'abord un moyen pour tenter d'isoler l'URSS et s'imposer au Congo.

---

<sup>42</sup> *Etumba* n°678, 8 janvier 1983.

<sup>43</sup> *Pékin information* n°9, 27 février 1984.

Or, le Congo n'a jamais envisagé d'isoler son allié politique en faveur de la Chine. En outre, le gouvernement congolais n'avait besoin de la Chine que pour perpétuer sa contribution jugée « indispensable » à la réalisation du plan quinquennal.

C'est ainsi que la persistance de la divergence sur la question principale du rôle de l'URSS dans le tiers-monde et le désaccord à propos des foyers de tension allumés par elle en Asie minaient tout espoir de coopération plus accrue. La confusion et les contradictions observées dans les relations avec l'URSS et la France sont aussi perceptibles dans les relations sino-congolaises. Cela nous incite à renouveler les mêmes interrogations qu'au sujet de ces deux puissances. Comment le gouvernement congolais pouvait-il exiger une aide chinoise plus conséquente tout en hypothéquant ostensiblement, à l'ONU, à l'OUA et au sein des non-alignés notamment, ses intérêts stratégiques majeurs en Asie au profit de l'URSS ? Quelle contrepartie pouvait-il offrir pour compenser un tel positionnement dommageable pour la Chine ? De toute évidence, l'échec qui en a découlé illustre bien le caractère chimérique de ce calcul politique.

Quant à la Chine, elle a réussi à sauvegarder ses positions dans des limites raisonnables comme la France et l'URSS. Son déploiement au Zaïre de Mobutu, où ses réalisations sont impressionnantes, lui permettait de maintenir et de garantir ses positions dans la région.

La gravité des manquements de la diplomatie congolaise face à la Chine, partenaire loyal et indispensable, et à l'égard de la communauté internationale apparaît clairement lorsqu'on examine les conflits en Asie. Ceux-ci mettent en relief l'ambiguïté et l'extravagance de cette politique lourdement préjudiciable à son rayonnement international.

En premier lieu, il faut constater le mutisme du Congo devant les pratiques obstructionnistes soviétiques face aux revendications des non-alignés. Qu'il s'agisse de l'adoption des textes importants relatifs à l'instauration du nouvel ordre international, du droit de la mer, de la révision de la charte des Nations Unies, du lancement de la IIIe décennie du développement, etc., l'Union soviétique avait toujours marqué son opposition, restant cantonnée dans sa position idéologique traditionnelle, qui consistait à nier toute responsabilité dans la situation des pays du tiers-monde. Sur le plan idéologique et diplomatique, l'Union soviétique s'insurgeait contre « l'utopie » des non-alignés<sup>44</sup> qui ne faisaient pas de distinction entre les pays impérialistes et le camp socialiste, « allié naturel » des non-alignés.

En second lieu, et c'est le plus grave, le Congo s'est rendu complice de la diplomatie soviétique d'agressions en Asie. Lorsqu'en décembre 1979, l'URSS a envahi l'Afghanistan, État souverain et non-aligné, l'O.N.U. a condamné cette occupation. Mais le Congo s'est réfugié dans une honteuse abstention lors du vote de cette résolution. Peu après, sa position abstentionniste a évolué vers une approbation de cette agression. Le président Sassou Nguesso affirmait sans ambages son soutien officiel au régime communiste afghan<sup>45</sup>, sous prétexte « qu'en tant que pays souverain, il avait le droit de faire appel à l'URSS pour l'aider. »<sup>46</sup> Ce que la Pravda avait maintes fois repris dans ses éditions<sup>47</sup>. Or, Babrak Karmal que soutenait le président Sassou Nguesso fut imposé par Léonid Brejnev et le KGB au

---

<sup>44</sup> Voir les publications de Gromiko Anatoly, académicien soviétique, fils d'Andreï Gromiko, ministre des Affaires étrangères de l'URSS Par exemple, *L'Afrique dans la politique internationale*, Ed. Naouka, Moscou, p. 65 (notre traduction).

<sup>45</sup> *Etumba* n°539, 26 juillet 1985.

<sup>46</sup> *La Pravda*, 18 novembre 1981.

<sup>47</sup> *Ibid.*

terme d'une agression sanglante et avérée au regard du droit international.

De la même manière, le Congo adoptait une position favorable à l'Union soviétique dans le conflit khméro-vietnamien de novembre 1979. Il s'agit là aussi d'une incroyable subordination à l'URSS au point de soutenir le Vietnam dans une aventure, comparable à la tentation de Saddam Hussein d'envahir le Koweït en 1990. En effet, fort du soutien de l'URSS, grâce au traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien de 1979, le Vietnam avait envahi et occupé le Cambodge en 1979, afin d'assouvir sa volonté expansionniste et de contrer l'influence de la Chine dans la région. Cet acte fut dénoncé par la XXXVI<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale de l'ONU qui avait adopté (100 voix pour et 25 contre) une résolution exigeant « le retrait de toutes les forces armées étrangères de ce pays pour une solution juste et équitable du problème ». Dans ce conflit tridimensionnel sino-vietnamien, sino-soviétique et Est-Ouest, la Chine avait, à son tour, déclenché les hostilités contre le Vietnam, et pactisé avec le Pakistan et le Japon.

On peut s'interroger sur les motivations du gouvernement du P.C.T. dans son engagement en faveur du Vietnam et de l'URSS dans ces deux conflits extrêmement graves du point de vue de l'équilibre géostratégique régional en Asie. Quel intérêt avait-il à défendre à travers ces agressions caractérisées, qui modifiaient fortement les données dans la région en ce qui concerne la géopolitique des frontières, le rapprochement des mers chaudes et des voies pétrolières, le verrouillage du golfe et l'encerclement de la Chine.

Quelle influence pouvait-il espérer exercer sur les belligérants, sinon ternir son image aux côtés des agresseurs

qui installaient des bases militaires dans les pays occupés, au grand mépris du droit international.

Il est en effet difficile de trouver des arguments crédibles pour justifier cette diplomatie maladroite dont les résultats sont aussi chaotiques que minables au plan économique. Deux années à peine après le démarrage du plan quinquennal, le Congo faisait partie des pays les plus endettés du monde par habitant.

On peut certes objecter que la conjoncture ne fut point favorable au développement économique des pays du tiers-monde<sup>48</sup>, mais il faut reconnaître que le Congo fut d'abord et avant tout victime des choix du PCT, mal inspirés, ambigus et fortement contestables<sup>49</sup>. Même les publications de la presse présidentielle destinées à vanter les mérites du régime et du parti unique dirigeant laissaient perplexes devant cette cacophonie diplomatique assez criante<sup>50</sup>.

### **Conclusion**

Ainsi que le montre cet essai, la politique définie par le IIIe congrès extraordinaire du PCT n'a concouru qu'à l'aggravation de la crise économique après une courte embellie et à l'accentuation de la domination des puissances étrangères sur le Congo, qui ont davantage réduit sa marge de manœuvre et finalement aliéné son indépendance. Plus grave pour son rayonnement international, elle a contribué à affaiblir

---

<sup>48</sup> C'est l'unique argument de défense du PCT pour expliquer le naufrage de 4 plans de développement de 1979 à 1991.

<sup>49</sup> Voir la documentation sur la présentation du bilan du plan quinquennal 1982-1986 devant l'Assemblée nationale par le premier ministre Ange Edouard Pongui, in *Afrique information*, n°687 du 24 juin 1987.

<sup>50</sup> On lira avec intérêt « Une diplomatie crédible » de Christian Gilbert Bembet, in *Congo-magazine*, n° spécial 1986, p. 16-18.

les non-alignés et à déstabiliser la stratégie de l'autonomie collective du tiers-monde. Jamais un gouvernement congolais ne s'était accommodé d'une situation aussi inconfortable et ambiguë en faisant de Moscou le gardien politique et militaire du régime et de la France son tuteur économique et financier.

L'enseignement majeur qu'on en retient est que le Congo ne pouvait miser, pour son développement, sur la confrontation des grandes puissances, franco-soviétique, sino-soviétique ou Est-Ouest, dont il ne pouvait de toute façon être vainqueur ou tirer profit véritablement. La politique de non-alignement radical élaborée et intelligemment conduite par le président Alphonse Massamba-Débat (1963-1968) demeure un modèle original dont il convient de se souvenir et de s'inspirer<sup>51</sup>. Bien au contraire, les trois puissances étrangères (France, Union soviétique et Chine) ont démontré leur capacité à s'adapter aux changements politiques survenus au Congo sans aucune difficulté.

La voie royale pour un développement harmonieux et équilibré consiste à repenser fondamentalement les préceptes et les bases qui régissent, de nos jours encore, la politique congolaise. Pour cela une réflexion profonde et vigoureuse s'impose, afin de définir les véritables priorités du Congo et de les poursuivre avec opiniâtreté, constance et continuité dans l'arène internationale, où les intérêts sont beaucoup plus divergents que concordants entre les États, même voisins comme l'Angola, le Gabon et le Tchad<sup>52</sup> qui s'ingèrent outrancièrement dans la vie politique du Congo, considérée comme leur arrière-cour depuis 1997, puisque le régime actuel de Sassou Nguesso leur doit sa restauration autoritaire et sa survie. Le Congo est une petite puissance au plan

---

<sup>51</sup> Nzélonoma, B., op. cit.

<sup>52</sup> Lire l'article « Idris Deby, nouveau patron de l'Afrique centrale », in *Afrique Education* du 1 au 31 janvier 2004, p. 17-19.

mondial. Mais il peut se hisser à un meilleur niveau au plan régional et sous-régional, notamment en raison de ses atouts géographiques, historiques et humains importants.

Toutefois, la condition supplémentaire qui demeure capitale est la nature démocratique de l'État, dont dépendent la conception, l'application, l'évaluation et le contrôle de l'action diplomatique, c'est-à-dire ses réussites et ses déboires, qui doivent être analysés de façon transparente, avec les ajustements, les gratifications, les sanctions que cela suppose<sup>53</sup>. Au regard de la situation politique, sociale et militaire actuelle, cette condition reste indispensable.

Lorsque nous parlons d'aggravation de la situation, il s'agit des faits graves et indéniables qui ont ébranlé pour longtemps la société congolaise. Non seulement le programme d'ajustement structurel (PAS) du FMI, appliqué à partir de 1985, avait sapé le moral des Congolais et accru la paupérisation des masses et l'appauvrissement des ménages, mais encore l'armée et les syndicats qui étaient les outils d'inquisition du pouvoir, avaient pris leur indépendance vis-à-vis du PCT, qui, lui-même prenait l'eau de toute part. Dans le pays, une agitation sociale permanente, de 1985 à 1991, fragilisait davantage les équilibres précaires tant sociaux que politiques et sociologiques de la nation en gestation<sup>54</sup>.

Personne n'a encore analysé de façon sérieuse et approfondie les conséquences de cette faillite monumentale du PCT à ce moment crucial de l'amorce du tournant

---

<sup>53</sup> Bayat, J. F., Mbembe, A., et Toulabor, C., *La politique par le bas en Afrique noire : contribution à la problématique de la démocratie en Afrique*, Karthala, 1992.

<sup>54</sup> Breton, J.-M., « La transition vers le pluralisme politique », in *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1994 ; Gabou, A., « Tribus, nations et démocratisation », in *Recherches Africaines* n°1, 1997.

démocratique dans les pays de l'Est et dans le Tiers-Monde. Le constat fait par la Conférence Nationale Souveraine est sans appel : le Congo était un pays sinistré par 28 ans de régime militaro-marxiste. Sans aucun doute, F. Youlou et Massamba-Débat ont démissionné pour bien peu en 1963 et en 1969. Or, Sassou Nguesso, se trouvant dans une situation inextricable, ne connaît pas ces valeurs. Il a voulu régi et le marxisme à la soviétique et son contraire, à savoir le pluralisme politique à l'occidentale.

Par conséquent, on peut s'en douter, les milices privées qui ont proliféré et mis le pays à sac dans les années 90 ne sont pas tombées du ciel. Elles ont trouvé dans les ruines laissées par le PCT un terreau fertile susceptible de leur fournir des activistes affamés, des jeunes désœuvrés, des intellectuels appauvris, voués au chômage qui ont cru aux sirènes des leaders séparatistes et leurs ethno-partis, et ont voulu trouver refuge dans l'ethnocentrisme. Il s'agit là des causes profondes de la désagrégation de l'embryon d'État issu de la colonisation et de la déflagration sociale de 1992 et surtout de 1997 à nos jours.

La politique étrangère n'est pas, ne doit jamais être détachée de la politique intérieure. Cette approche constitue l'épine dorsale de l'identité, de l'originalité et de la souveraineté d'une nation. Elles doivent être affirmées au dedans et au dehors<sup>55</sup>. La politique étrangère ne peut indéfiniment se faire par procuration, en la confiant à une puissance ou une entreprise étrangère fussent-elles l'État français, Elf ou Totalfina<sup>56</sup> !

<sup>55</sup> Mavoungou, J., *La diplomatie congolaise*, Thèse, Paris-I, 1989.

<sup>56</sup> Aubert, M. H., Brana, P. et Blum, R., *Pétrole et éthique : une conciliation possible ?*, Rapport d'information de la Commission des Affaires étrangères n°1859, 1999 ; Koula, Y., *Le Congo-Brazzaville, la démocratie brûlée au pétrole*, L'Harmattan, 1998. On lira le numéro spécial de *Géopolitique* n°63 consacré aux questions pétrolières en

## Bibliographie

- Aubert, M. H., Brana, P. et Blum, R.,  
*Pétrole et éthique : une conciliation possible ?*, Rapport d'information de la Commission des Affaires étrangères n°1859, 1999
- Bayat, J. F., Mbembe, A., et Toulabor, C.,  
*La politique par le bas en Afrique noire : contribution à la problématique de la démocratie en Afrique*, Karthala, 1992.
- Bembet, C.-G.,  
« Une diplomatie crédible », in *Congo-magazine*, n° spécial 1986, p. 16-18.
- Breton, J.-M.,  
« La transition vers le pluralisme politique », in *L'Afrique en transition vers le pluralisme politique*, Paris, Economica, 1994.
- Césaire, R.,  
« Mythes et réalités du pétrole », in *Géopolitique* n°63, 1998.
- Dandila, J.,  
« L'exploitation des ressources pétrolières en Afrique : le cas du pétrole congolais de 1960 à 1993 », in *Recherches africaines* n°2, Nouvelles Perspectives Editions, 1997.
- Dandila, J.,  
*Le Congo et le droit de la mer : l'exploitation des ressources pétrolières et halieutiques*, Thèse, Paris-X, 1992.
- Gabou, A.,  
« Tribus, nations et démocratisation », in *Recherches Africaines* n°1, 1997.
- Gabou, A.,  
*Les Constitutions congolaises*, LGDJ, 1984, *Droit public congolais*, 1987.
- Nganga D.,  
*La coopération soviéto-congolaise*, Paris-I, 1978.
- Glaser, J. F., et Stephen, S.,  
*L'Afrique sans les Africains: le rêve du blanc du continent noir*, Ed. Stock, 1998

---

Afrique d'automne 1998 intitulé « L'Afrique : acteurs et enjeux », ainsi qu'une série d'articles du *Canard enchaîné* publiés en 1997, notamment : « Elf tiraillé au Congo », « Chirac s'ingère dans la guerre du Congo », « Chirac au standard africain de l'Elysée ».

- Glaser, J. F., et Stephen, S.,  
*Ces messieurs Afrique : des réseaux aux lobbies*, Calmann-Lévy, 1997
- Goma Foutou, C.,  
 « La formation socio-économique de la République populaire du Congo », in *Sciences sociales*, n°3 juillet-septembre 1985, p. 18-19.
- Kissita A., Congo,  
*Trois décennies pour une démocratie introuvable*, Ed. CEB, 1993.
- Koula, Y.,  
*Le Congo-Brazzaville, la démocratie brûlée au pétrole*, L'Harmattan, 1998.
- Lavroff, D.,  
 « L'Afrique – enjeu des relations internationales », *Encyclopédie Universalis*, 1985, Vol. I, p. 936.
- Mabounda, M.,  
*Le parti unique au Congo*, Thèse, université d'Amiens, 1980
- Maléla A.,  
*Transition au socialisme au Congo*, Thèse, Paris X, 1985.
- Mavoungou, J.,  
*La diplomatie congolaise*, Thèse, Paris-I, 1989.
- Moudileno-Massengo, A.,  
*Le procès de Brazzaville, le réquisitoire*, Strasbourg, 1983, Mweti, N° spécial, 1977.
- Nsafou, G.,  
*Coopération et développement : le cas des relations franco-africaines*, Thèse, Paris-VII, 1989.
- Obenga, Th.,  
*L'histoire sanglante du Congo-Brazzaville : 1959-1997*
- Oboba, G.,  
*Philosophie politique et socialisme scientifique en République populaire du Congo*, Thèse, Paris X, 1989
- Owona, J.,  
 « La République populaire du Congo après l'assassinat de Ngouabi », *Le mois en Afrique*, 1978.
- République populaire du Congo,  
 IIIe congrès ordinaire du PCT, Editions du Comité Central, Brazzaville, 1984, p. 230.
- Sassou Nguesso, D.,  
*Le fleuve, le manguier et la souris*, Ed. Lattès, 1997.
- Stévovitch, M.,  
 « La nouvelle politique économique de la République populaire du Congo », in *Revue de politique internationale*, novembre 1984.

- Tchicaya, T.,  
*Itinéraire d'un Africain vers la démocratie*, Ed. Tricorne, 1992, p. 71.
- Tchivounda et Boumakani,  
« Le traité d'amitié et de coopération entre le Congo et l'URSS », in  
*Journal du droit international* de mars 1982.
- Tshiatshimo, J.,  
« Le Congo, les dérapages totalitaires », in *La voix des sans voix*, avril-juin 1997.
- Verschave, F.-X.,  
*Noir Chirac. Secret et impunité*, Les Arènes, 2002.
- Verschave, F.-X.,  
*Noir procès. Offense à chefs d'État*, Les Arènes, 2001.
- Verschave, F.-X.,  
*Noir silence. Qui arrêtera la Françafrique ?*, Les Arènes, 2000.
- Verschave, F.-X.,  
*La Françafrique. Le plus long scandale de la République*, Stock, 1998.
- Verschave, F.-X.,  
*Ces messieurs Afrique : des réseaux aux lobbies*, Calmann-Lévy, 1997.